



Inscription à l'immatriculation d'un véhicule

Données relatives au détenteur / à la détentrice

| | | | |
|-------------------|--|-------------------------|--|
| Nom, entreprise* | | Rue | |
| Prénom | | NPA, localité | |
| Date de naissance | | N° de téléphone | |
| Pays d'origine | | Entreprise: numéro IDE* | |

* Pour une entreprise sans numéro IDE: les documents requis figurent au verso.

Données relatives à l'affaire à traiter

A) Il s'agit d'un / d'une

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> changement de véhicule | <input type="checkbox"/> nouvelle immatriculation |
| <input type="checkbox"/> transfert de plaques de contrôle | <input type="checkbox"/> remorque |
| <input type="checkbox"/> introduction / suppression statut plaques interchangeables | |

B) S'agit-il d'octroyer de nouvelles plaques de contrôle?

- oui
 non

Si oui, quel doit être le format de la plaque arrière?

- format longitudinal
(11 x 50 cm)



- plaque arrière en hauteur
(16 x 30 cm)



Si non, mention de l'actuel numéro d'immatriculation

| | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|
| BE | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|

Les plaques de contrôle sont-elles déposées actuellement?

- oui
 non

L'actuel véhicule doit-il être mis hors circulation?

- oui
 non

Si oui, veuillez nous remettre l'**original** du permis de circulation pour annulation.

Remarques

| |
|--|
| |
|--|

Lieu, date

| |
|--|
| |
|--|

Signature du détenteur / de la détentrice du véhicule ou sceau et signature du garage ou de l'assureur

| |
|--|
| |
|--|

Annotation de la part du garage

Veuillez envoyer le nouveau permis de circulation:

- au détenteur/à la détentrice du véhicule.
 à notre entreprise; une enveloppe-réponse est jointe à la présente.

Veuillez envoyer le permis de circulation annulé:

- au détenteur/à la détentrice du véhicule.
 à notre entreprise; une enveloppe-réponse est jointe à la présente.

Veuillez remarquer les notes explicatives figurant au verso!

Celui ou celle qui souhaite faire immatriculer pour la première fois un véhicule automobile doit présenter les documents ci-après.

- Le présent formulaire, dûment rempli et signé.
- Si le véhicule est neuf, le rapport d'expertise (formulaire 13.20 A), dûment rempli par l'importateur ou le concessionnaire;
- L'actuel permis de circulation (le rapport d'expertise au cas où le véhicule a été contrôlé après l'annulation de ce justificatif) si le véhicule a déjà été immatriculé antérieurement;
- Une nouvelle attestation d'assurance (à demander à l'assureur qui nous la transmettra par voie électronique). Ce justificatif est valable durant 30 jours.
- Si le code 178 "Changement de détenteur interdit" est inscrit correctement dans la case 14 du permis de circulation du véhicule à immatriculer, le changement de détenteur nécessite l'approbation de la société de leasing concernée. Elle la transmettra par voie électronique à notre office.
- D'autres papiers de bord du véhicule, tels que le certificat de conformité CE (COC).
- **Détenteur / détentrice de nationalité étrangère:** les véhicules des personnes disposant du titre de séjour F, N ou S ou en provenance de pays tiers (ne faisant partie ni de l'UE, ni de l'AELE), titulaires du titre de séjour L, sont immatriculés provisoirement.
- **Données relatives à une entreprise:** toute entreprise qui ne figure pas dans le registre du commerce ou ne disposant d'aucun numéro IDE doit prouver son existence, soit par exemple moyennant la copie des documents certifiant sa création ou le numéro AVS, sous réserve de la requête d'autres documents.

Autorisation provisoire de circuler – en cas de détention de plaques de contrôle bernoises valables

- L'autorisation provisoire de circuler permet d'utiliser un véhicule automobile avant la délivrance d'un nouveau permis de circulation par le service des automobiles concerné.
Il est nécessaire d'être en possession de plaques de contrôle bernoises munies d'un numéro d'immatriculation valable pour le genre de véhicule en question, d'une attestation d'assurance valable et de tous les autres documents requis pour l'immatriculation d'un véhicule. Veuillez pour ce faire utiliser le formulaire "Autorisation provisoire de circuler", tout en remarquant les indications figurant sur son verso.

Emoluments

| | Par courrier postal | Au guichet |
|---|----------------------------|-------------------|
| Délivrance d'un permis de circulation | CHF 45.- | CHF 55.- |
| Délivrance d'un permis de circulation pour un véhicule disposant d'une réception par type X | CHF 75.- | CHF 85.- |
| Délivrance d'une nouvelle plaque de contrôle | CHF 30.- | CHF 30.- |
| Délivrance d'un nouveau jeu de plaques de contrôle | CHF 45.- | CHF 45.- |